

## Compte rendu de réunion Conseil d'Ecole

Présents : M. DOUCET (Maire de Panazol), M. LENOIR (Adjoint au Maire), Mme PANTEIX (Conseillère municipale), Mme HERLIDOU (directrice générale adjointe des service), Mme LAVAL MAINGRAUD (DDEN), Mme NOGAREDE (Directrice), Mmes BARRAUD, BEILLET, BETOULLE, BEUTEAU, BOSSENMEYER, BRANDY, CHANNAUX, CHASSOUX, COURRÉGES, COUTANT VAMBERT, CROS, DU COURTIEUX, JOLIVET, LEBLOND, MAZAUD, MONDOUX, NICOLAS, RENAUDIN, ROSE, SERIERS, TRECH, M. SERRE (enseignants), Mmes CHALLOY, CHAMBON, EMIER, FREDON, GRANGER, LABRUNIE, LAMARCHE, MALTER, MAZIERE, ROUFFANCHE, POTIEZ, M. JRAD, LEPESTIT, (FCPE), Mmes BARBE, DEIDA, JEANJON, LEGE, MARCHAND, MODENEL, PIERRE, ROCHARD, ROUGERIE, (AAPE).

Excusés : M. MAURANGE (Inspecteur de l'Education Nationale), Mmes PERRIER, GRANGER & LOSTE (Professeurs des Ecoles), Mme GOMBERT (Psychologue scolaire), M. ESCOLA (DDEN), Mme CHAINIER-BOUKERA (Présidente AAPE)

Mme Nogarède demande à l'ensemble de l'assemblée de se présenter.

La FCPE se propose pour être secrétaire de séance.

Mme Nogarède introduit le Conseil d'école par un discours suite à la prise de ses fonctions en tant que Directrice de l'école Jaurès Turgot.

### I. Résultats des élections des Parents d'Elèves

- ✓ 877 inscrits
- ✓ 534 votants : 51 bulletins blancs ou nuls / 483 suffrages exprimés soit 60,89 % de taux de participation
- ✓ Participation en forte hausse par rapport à l'an passé
- ✓ Résultats : l'AAPE obtient 204 voix contre 279 voix pour la FCPE.
- ✓ 23 sièges étaient à pourvoir (calculés en fonction du nombre de classes dans l'école) : 10 pour l'AAPE et 13 pour la FCPE.

### II. Présentation du rôle des DDEN par Mme Laval Maingraud (remerciée pour sa présence régulière à certaines sorties et manifestations).

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale sont des bénévoles partenaires de l'Ecole Publique. Ils sont nommés par l'Inspecteur de l'Education Nationale. Ils exercent une mission de contrôle, de vigilance et de proposition :

- ✓ Inspection des locaux, du mobilier, de l'équipement
- ✓ Sécurité dans et autour de l'école
- ✓ Surveillance des effectifs
- ✓ Participation aux projets de travaux et aménagements
- ✓ Restauration scolaire
- ✓ Transports scolaires
- ✓ Activités périscolaires
- ✓ Caisses des écoles

Mme Laval Maingraud tient à souligner que c'est avant tout un engagement citoyen. Les DDEN ont un rôle de médiateur entre les différentes instances.

La pédagogie n'entre pas dans les attributions du DDEN, elle reste du domaine exclusif des enseignants.

### **III. Attributions du conseil d'école et vote du règlement intérieur du conseil d'école**

Le conseil d'école est l'assemblée qui prend les décisions importantes de l'organisation de l'établissement.

**Son rôle :** le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental.

Il participe à l'élaboration et adopte le projet d'école : projet définissant les activités scolaires et périscolaires qui permettent de mettre en œuvre les objectifs nationaux d'enseignement.

Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école notamment sur les sujets suivants :

- Actions pédagogiques et éducatives
- Utilisation des moyens alloués à l'école
- Conditions d'intégration des enfants en situation de handicap
- Activités périscolaires : heures qui se déroulent avant et après la classe durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés
- Restauration scolaire
- Hygiène scolaire
- Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Respect et mise en application des valeurs et des principes de la République.

**Sa composition :** le conseil d'école est composé des membres suivants :

- Directeur de l'école, qui préside le conseil
- Ensemble des maîtres affectés à l'école
- Maire
- Conseiller municipal ou président de l'intercommunalité
- Représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes)
- Délégué Départemental de l'Education Nationale chargé de visiter les écoles

L'ensemble de ces membres a le droit de vote.

#### **Membres supplémentaires**

Certaines personnes peuvent assister au conseil lorsque des sujets inscrits à l'ordre du jour les concernent.

Ils n'ont pas le droit de vote.

Il s'agit notamment des personnes suivantes :

- Personnes chargées d'activités sportives et culturelles
- Personnes participant aux actions de prévention et d'aide psychologique
- Équipe médicale scolaire
- Assistantes sociales
- Suppléants des représentants des parents d'élèves
- Mme Herlidou, Directrice Générale des Services

L'inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription peut également assister au conseil.

Lecture du règlement intérieur du Conseil d'école faite par Mme Nicolas (cf. annexe 1). **Le règlement intérieur du Conseil d'école est voté à l'unanimité par le Conseil d'Ecole.**

### **IV. Présentation et vote du règlement intérieur de l'école**

Lecture du règlement intérieur de l'école faite par Mme Trech (cf. annexe 2) : des modifications ont été apportées en raison notamment de la fusion des 2 écoles.

**Le règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité par le Conseil d'Ecole.**

## **V. Présentation du règlement d'utilisation des cours**

Ce document a été élaboré par les élèves de CM2 de la classe de Mme Leblond.  
Chaque élève en aura un exemplaire qu'il devra lire avec ses parents et signer.

Cette année, toutes les récréations se déroulent en même temps à l'exception de celle de la cour 4 à cause du préau qui empêche une bonne visibilité pour la surveillance. Ainsi en cour 4, les enseignants ont décidé de mettre en place deux récréations décalées afin de limiter le nombre d'enfants dans la cour en même temps.

A noter que le protocole sanitaire en vigueur n'impose pas le non brassage des enfants.

## **VI. Bilan de rentrée**

La rentrée s'est très bien déroulée. L'équipe enseignante a fait le choix de faire rentrer les CP dans la même cour, et les autres classes dans les 3 autres cours.

Les parents ont pu accompagner leur enfant jusqu'à son enseignant.

La municipalité avait fait bloquer la rue, et a proposé café et madeleines aux parents. Ce fût un moment convivial très apprécié de tous.

La veille, les portes ouvertes ont aussi été appréciées. De nombreux parents sont venus, pour visiter et/ou pour rencontrer les enseignants présents.

### **Effectifs et personnel**

- ✓ 544 élèves inscrits le jour de la rentrée – depuis, 2 départs et 1 arrivée (1 autre prévue sous peu)
- ✓ 23 classes : 5 classes de CP, 1 classe de CP/CE1, 4 classes de CE1, 1 classe de CE1/CE2, 3 classes de CE2, 4 classes de CME, 1 classe de CM1/CM2, 4 classes de CM2.
- ✓ 26 enseignantes « titulaires » : arrivée de Mmes Barraud, Chassoux, Renaudin, Beiller, Leblond, Desplain Bossenmeyer, Mazaud.
- ✓ Mélanie Loste travaille à 80 % en classe (déchargée le jeudi par Alicia Betoule) ; Carole Nicolas a une décharge d'un jour et demi (complétée par Mme Eden Morais les mardis et les jeudis matin) ; M. Didier Marec bénéficiant d'une décharge syndicale est complété par Mélusine Mazaud les lundis, mardis et jeudis.
- ✓ 9 AESH à plein temps (de 19h35 à 22h00 heures) pour s'occuper d'enfants à besoins particuliers.

Cependant, il manque des AESH pour certains enfants notifiés.

### **Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)**

Elles se déroulent les soirs ou les midis en fonction du choix des enseignants. Ce sont eux qui choisissent les élèves et les contenus en fonction de leur projet, de difficultés particulières, etc...

Elles s'adressent uniquement aux élèves dont les parents ont accepté que leur enfant participe.

Depuis le début de l'année, un problème récurrent demeure : de nombreux enfants ne sont pas récupérés à la fin des APC (17h15 ou 17h30). Est-ce un oubli des parents ?

### **Site internet**

Un site sécurisé pour l'école a été mis en place. Chaque enseignant a la possibilité de créer son journal de classe.

Les parents reçoivent en début d'année un code d'accès différent pour chaque classe.

Ils ont également la possibilité de s'inscrire pour recevoir un message lorsqu'il y a de nouvelles publications.

Au-delà de son utilité pour relayer les activités de l'école et de la classe auprès des parents en temps « réel », le site est aussi un moyen informatif essentiel.

## VII. Point COVID-19

Le protocole sanitaire appliqué à la rentrée de septembre est le même que celui de la fin d'année dernière. L'école applique le protocole niveau 0 : pas de port du masque obligatoire, pas d'obligation de limitation du brassage, aucune restriction pour les activités sportives. En cas de cas avéré, nous prévenons les familles des élèves de la classe concernée, et fournissons une attestation de délivrance d'auto-tests.

Très peu de cas (une petite dizaine entre enfants et enseignants) ont été signalés depuis la rentrée.

## VIII. PPMS – exercice incendie

PPMS : le Plan Particulier de Mise en Sécurité, obligatoire dans chaque établissement scolaire, est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'école afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement.

Ce plan définit notamment des lieux de confinement répartis dans l'école ; les procédures devant être mises en place et les conseils de gestion de crise en attendant l'intervention des secours (qui signale ? qui appelle les secours ? etc...).

Il est à remettre à jour chaque début d'année scolaire.

Il se compose de deux documents : un PPMS « attentat-intrusion » et un PPMS « risques majeurs et technologiques ». Ici, les risques sont des risques naturels comme une tempête, des risques technologiques (nucléaires, biologiques) et des risques dus à des transports de matières dangereuses.

Un exercice incendie a été réalisé avant les vacances de la Toussaint, et deux exercices PPMS doivent être fait avant les vacances de Noël.

- ✓ Exercice incendie le mardi 27 septembre : tout s'est très bien déroulé.
- ✓ Exercice PPMS attentat est prévu le jeudi 17 novembre
- ✓ Exercice PPMS risques majeurs prévu le jeudi 8 décembre

A chaque exercice, les services municipaux, des élus, les DDEN, ainsi que les policiers sont présents. Cette année, un nouveau dispositif d'alerte a été installé. En cas d'intrusion, ou de risques majeurs, des sonneries distinctes sont déclenchées et des messages d'alerte sont diffusés. Ce nouveau dispositif sera testé la semaine prochaine.

## IX. Présentation des projets pédagogiques pour l'année 2022.2023

L'équipe enseignante va mener beaucoup de projets cette année dans toutes les classes.

### Première période :

- Vélodrome pour les élèves de la classe de Mme Ruben Du Courtieux : chaque jeudi matin jusqu'à début décembre. La dernière séance se fera sur la route, et les enfants pourront valider le « savoir rouler »
- Projet d'inclusion classe de Christelle Perrier : tous les jeudis après-midi, 5 élèves (en fauteuil pour certains) de l'IEM de Couzeix viennent passer la demi-journée dans la classe de CE2 de Mme Perrier. A partir de la semaine prochaine, ils se rendront au gymnase pour des activités de sport adapté, et en P5, ils iront à l'EHPAD de Panazol (avec la classe de Mme Granger) pour jardiner avec les bénévoles de l'association fleurs et nature, et les résidents de l'EHPAD.

# Ecole élémentaire Jaurès-Turgot

- Semaine de la course aux bouchons (activités proposées par l'USEP départementale dans le cadre de la journée du sport scolaire) : toutes les classes ont pu participer à des ateliers et récolter ainsi un maximum de bouchons. Ces ateliers ont été préparés et encadrés de main de maître par Frédéric Boine, éducateur sportif, et par Justine, service civique de l'école.
- Concert du Matéïs Trio Jazz : du 30 septembre au 2 octobre dernier, le Matéïs trio Jazz était en résidence au centre culturel Jean Cocteau. A cette occasion, le trio a proposé 3 concerts pour environ 300 élèves de l'école.
- Participation à Octobre rose : 5 classes ont participé à Octobre Rose et/ou Movember. De jolies productions plastiques ont été réalisées, et des porte-clefs fabriqués par les élèves de Mme Channaux ont été vendus au profit de la ligue contre le cancer. Pour Movember, des bougeoirs confectionnés par les CE1 de Mme Jolivet, et des porte-clefs réalisés par les élèves de Mmes Nicolas et Morais, seront en vente lors de la soirée du 18 novembre au gymnase Guillemot.
- Elections CME : comme chaque année, les élections pour le conseil municipal d'enfants se sont déroulées. 12 postes étaient à pourvoir, pour 29 candidats. La campagne a été acharnée ! Les candidats ont présenté leur programme devant leurs électeurs, et il a fallu 2 tours pour les départager. Les 12 nouveaux élus le sont pour 3 ans.
- Intervention sur la consommation électrique (classe d'Alexia Beuteau) : Le syndicat d'énergie de haute vienne est intervenu auprès des élèves sur 2 ateliers :
  - la consommation électrique : les élèves ont utilisé un wattmètre pour des appareils qui chauffent, des appareils électroniques et des lumières (différentes ampoules : filament, halogène et led)
  - l'isolation thermique : fibre de bois, coton et polystyrène. Très ludique et éducatif !
- Marché du goût : La classe de CP de Mme Courrèges a été retenue dans le cadre de la semaine du goût pour visiter le marché de la place des Bancs à Limoges vendredi 14 octobre de 9h30 à 10h30.  
La visite s'est déroulée avec la placière du marché, Mme Boulesteix. Les élèves ont pu s'arrêter et observer des étals de fruits et légumes, de fromage, de viande de porc, de viande de canard et poulet. Ils ont aussi pu goûter certains légumes (radis noir, poivrons doux...), des fromages (brebis, St Nectaire), des petites tartines de terrine de porc et de rillettes de canard.  
Préalablement en classe, les élèves avaient travaillé sur l'origine (animale/végétale) des aliments, ainsi que sur leur provenance (aliments à base de blé, lait...par exemple).
- Cross du collège : tous les élèves de CM2 se sont rendus le lundi 17 octobre au collège Léon Blum pour participer au traditionnel cross. Ils ont couru avec les élèves de sixième, mais aussi les élèves des écoles du Pont Neuf et de Léon Blum. Les 10 premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour le cross départemental. Plusieurs élèves de l'école se sont qualifiés. Félicitations à tous les élèves qui ont participé et qui ont fourni un bel effort pour l'association ELA avec l'opération « mets tes baskets ». Plus de 800 euros de dons ont été récoltés.
- Rencontres USEP jeux traditionnels pour les élèves de CM2 et de CE1 : plusieurs ateliers ont été proposés par l'USEP. Des jeux traditionnels comme la balle aux prisonniers, l'épervier, le chef d'orchestre, etc. ...
- Halloween à Valadon : le vendredi 21 octobre, les élèves des classes de Manon Desplain Bossemeyer et d'Alexia Beuteau ont eu la chance de faire partie d'un projet sur le thème d'Halloween proposé par les élèves de 1ere du Lycée Suzanne Valadon. Les élèves devaient résoudre des énigmes pour retrouver le mot de passe permettant de lever le sort jeté sur le lycée. Un joli moment de partage très apprécié par les petits comme les grands !

# Ecole élémentaire Jaurès-Turgot

## Seconde période :

- Classe de découverte des classes de Mmes Granger & Perrier : du 7 au 10 novembre, au centre d'hébergement de Lathus.
- Commémoration du 11 novembre : 3 temps forts cette semaine : spectacle interactif proposé aujourd'hui à la salle des fêtes « Malbrough s'en va-t-en guerre ». Spectacle financé par la municipalité à destination des CM1 & des CM2. Les élèves de la classe de Mmes Nicolas et Morais ont été acteurs dans le spectacle en ayant hier participé à un atelier de préparation avec les comédiens.  
Puis pendant la cérémonie de commémoration, place de la République, environ 80 élèves de cycle 3 chanteront la Marseillaise (couplet traditionnel et couplet revisité). Le chant a été travaillé en classe, puis répété 2 fois avec Nathalie Roubinier (intervenante en musique).  
Et enfin, une exposition d'œuvres plastiques d'enfants sur le thème de la paix sera exposée à la médiathèque.
- Rencontres USEP crossathlon pour toutes les classes (sauf les CE2)
- Cross de secteur avec les élèves de l'école de Feytiat : il se déroulera le vendredi 25 novembre à La Beausserie.
- Projet USEP : « A la porte de mon école » : présenté par Alice Jolivet. L'idée est de créer une randonnée dont le départ se trouvera à l'école. L'année dernière Mme Jolivet a mené ce projet avec ses élèves. Une randonnée de 6.5 km a été conçue. Cette année ce projet sera porté par les classes de Mmes Cross et Courrèges
- Ecole et cinéma 16 classes inscrites. Présentation faite par Florence Seriers. Les classes iront au cinéma 3 fois au cours de l'année. Le thème est à la rencontre de l'autre. La première séance aura lieu vendredi 25 novembre. Les 3 films seront :
  - Mon voisin Totoro, 1988, film d'animation japonais
  - Où est la maison de mon ami ? 1987, film dramatique iranien
  - Le magicien d'Oz, 1939, film fantastique musicale américain

Les transports seront pris en charge par la municipalité.

- Toi, moi, nous : présentation faite par Isabelle Rose. C'est un dispositif pour grandir et vivre ensemble sous forme d'ateliers. Les objectifs sont la connaissance de soi, de l'autre et la gestion des émotions.
- Projet mémoire et esclavage : présentation faite par Alexia Beuteau (pour les 4 CM2) –A travers ce projet les élèves vont rencontrer des artistes (danse africaine, hip-hop). Ce projet va contribuer à valoriser la diversité culturelle issue des sociétés partageant l'histoire de l'esclavage. Les classes devront présenter une vidéo pour participer à un concours, puis écrire une chanson en slam (prix mosaïc).
- Visite du centre de recyclage de Beaune Les Mines et intervention en classes sur le tri des déchets par les animateurs du centre de La Loutre (6 classes de CM)
- Participation à la semaine des droits de l'enfant en partenariat avec les animateurs du centre : du 14 au 18 novembre, sur le thème « égalité filles-garçons » (7 classes)
- Participation à la semaine « lutte contre le harcèlement » (2 classes)

## Ecole élémentaire Jaurès-Turgot

- Concours « les bons produits de la Haute-Vienne » : sur le thème des productions typiques de la Haute-Vienne : le porc cul noir, la Limousine, la pomme, le miel, la châtaigne ... 7 classes participeront. La cérémonie de remise des prix se déroulera le vendredi 2 décembre.
- Participation au téléthon avec l'USEP et Nathalie Robinier : un parcours sportif sera proposé sur le parking devant le gymnase. Une participation de 1 euro pour chaque parcours sera demandée. Une vente de soupe, chocolat chaud ... et chorale dirigée par Nathalie Robinier auront lieu.
- Photos scolaires : Photographe M. Pisieczko. Les photos individuelles seront prévues le jeudi 17 novembre après-midi et le vendredi 18 novembre au matin. Elles seront disponibles à la vente pour les fêtes de fin d'année.
- Spectacle de Noël : le jeudi 8 décembre au Rok. Un spectacle financé grâce aux dons des associations de parents d'élèves sera offert à tous les enfants des 3 écoles de la commune.

Et puis d'autres projets : THEA pour 2 classes (projet qui favorise la rencontre entre les écritures théâtrales jeunesse d'auteurs vivants et les enfants : lire, voir, mettre en voix, mettre en jeu) ..., participation aux « petits champions de la lecture » pour 1 classe, échecs, boîtes solidaires du secours populaire, jouons les cartes de la fraternité, cross départemental, hand, rugby, badminton, escrime ...

Plusieurs projets musique avec Nathalie Robinier : danses, chansons traditionnelles, chorale à l'EHPAD, les publicités, Paris/province.

Les classes de CP bénéficieront d'une classe bleue au mois de juin, et toutes les classes du CE2 au CM2 auront des séances de piscine à l'Aquapolis.

Classes de découverte : grâce à la subvention octroyée par la municipalité, 10 classes partiront en fin d'année quelques jours :

- Classes de Mmes Channaux & Trech : séjour à Varaignes en Dordogne du 24 au 28 avril 2023
- Classes de Mmes Rose & Coutant Vambert : séjour à Varaignes du 12 au 16 juin 2023
- Classes de Mmes Beuteau & Ruben Du Courtieux : séjour à St Pardoux les 19 & 20 juin 2023
- Classes de Florence Seriers & Aurélie Beiller : séjour à l'abbaye de Cadouin du 15 au 17 mai 2023
- Classes de Marine Renaudin & Alice Jolivet : séjour de l'abbaye de Cadouin du 31 mai au 2 juin

Un grand merci à la municipalité qui finance l'intégralité des transports Il serait impossible aux enseignants de mener autant de projets s'ils devaient financer les bus par eux-mêmes. Ainsi, grâce aux subventions, cela permet à autant d'enfants de vivre une classe de découverte.

## X. Coopérative scolaire

Cette année, il a été demandé aux familles des dons libres. En moyenne, les familles ont donné 7€ par enfant. C'est une baisse par rapport à l'année dernière. 100€ vont être reversés par l'USEP sur chaque budget classe.

## XI. Travaux et investissements

- ✓ Rénovation des sols de toutes les classes du bâtiment Jaurès
- ✓ Dans le cadre du projet numérique : installation de nouveaux VNI et achat de ressources pédagogiques
- ✓ Installation de stores dans 2 classes
- ✓ Achat de mobilier

En prévision : rideaux occultant pour la classe de Mme Seriers, placard dans le couloir du bas de Jaurès, remplacement du mobilier de 2 classes.

## Ecole élémentaire Jaurès-Turgot

L'équipe enseignante remercie toute l'équipe des services techniques qui intervient toujours avec rapidité et efficacité.

### XII. Questions des parents

#### AAPE

1. BANC DE L'AMITIE: dans le cadre du projet PHARE pour lequel l'école participe, l'AAPE suggère la création de « banc de l'amitié ». Le concept : Un banc de l'amitié repose sur un principe simple : lorsqu'un élève se sent un peu triste, seul, qu'il ne trouve pas d'amis pour jouer avec lui, qu'il a besoin de parler ou qu'il a besoin d'aide, alors il va s'asseoir sur ce banc de l'amitié multicolore. En le voyant assis sur ce banc, les autres élèves vont comprendre le message et le besoin d'amitié de cet élève assis sur le banc.

Libres ensuite aux enfants de venir s'asseoir ensemble sur le banc et de partager un moment d'amitié. Libres surtout aux élèves de faire en sorte qu'il y ait toujours beaucoup de monde assis ensemble sur ce banc.

Le banc de l'amitié apporte donc une jolie touche de couleurs dans la cour de l'école. Tout en luttant aussi contre toutes formes d'exclusion et de mal être qui pourraient être ressenties à l'école par les enfants.

L'AAPE demande si cela pourrait intégrer un projet de classe ; ou participer directement à ce projet, dans le cas où la mairie aurait des bancs à rénover, au rebus mais encore en bon état.

Le projet du banc de l'amitié est approuvé par l'ensemble du conseil d'école.

2. Sur le parking à droite du monument au mort, a été installé un passage piéton afin de contourner les voitures. C'est plutôt bienvenu à la lueur de la circulation entre 8H15 et 8H30. Toutefois, La signalétique est restée « temporaire » avec un simple panneau de style déviation. Or il s'avère que l'entrée de ce passage piéton est régulièrement difficilement accessible puisque des voitures s'y garent. Serait-il possible d'y installer un « potelet urbain » et/ou un marquage au sol plus visible ?

Mr Le Maire est désagréablement surpris par le manque de civisme des automobilistes. Il répond qu'il va se renseigner et s'y rendre afin de constater cela. Par la suite, il étudiera la question avec les services techniques.

#### FCPE

1. Plusieurs familles nous ont alertés sur le fait qu'ils avaient refusé l'APC du soir (après 16h30) pour des raisons d'organisation (sans solution après 17h30, pas de possibilité de rejoindre l'étude surveillée ou la garderie).

Quelles solutions pourraient être envisagées pour que l'intégralité des élèves concernés puisse accéder à l'APC même si ce temps scolaire n'est pas obligatoire ?

Mr Lenoir, adjoint au Maire, répond que l'APC n'est pas un temps scolaire obligatoire. Ainsi aucune solution ne peut être apportée par la municipalité. Il est inenvisageable que les élèves regagnent l'étude surveillée afin de ne pas perturber son déroulement ainsi que la garderie qui ne se trouve pas sur le même site.

De ce fait, les familles acceptant l'APC doivent s'engager à récupérer leur enfant à l'heure. De plus, les enseignants rappellent que depuis le début de l'année beaucoup trop d'enfants sont récupérés en retard par leur parent.

2. Le passage piéton de la rue Turgot face à la cour 4 est emprunté par les enfants à partir de 7h15 le matin. Il a pu être remarqué que les voitures circulent vite dans cette rue à toutes heures de la journée. Serait-il possible d'envisager d'installer des systèmes lumineux permettant d'éclairer plus efficacement ce passage piéton et de la rendre plus visible de nuit pour les usagers de la route.

Mr Le Maire répond qu'il va se rapprocher de ses services techniques afin d'étudier la question.

### **XIII. Questions / interventions de la municipalité**

Mr Lenoir, remercie l'ensemble des enseignants qui portent des beaux projets. Il remercie également les équipes d'animateurs, du périscolaire, les services techniques, les équipes mobiles, les services de restauration. Il remercie les enseignants pour leur participation à la semaine de la mémoire.

Il annonce que le budget des fournitures scolaires est resté inchangé malgré la situation économique actuelle.

Le 3 mars un spectacle sera proposé à toutes les classes : le carnaval des animaux.

Mr Le Maire, s'excuse d'avoir été absent à l'assemblée générale de l'USEP. Il s'excuse également des problèmes de chauffage qui ne sont pas de son fait. Il explique qu'il s'avère que c'est un problème de fuite sur un tuyau enterré au milieu de la cour et de perte de pression qui toucherait 6 classes. Des travaux vont être engagés le plus rapidement possible.

Mr Doucet déclare qu'une étude est en cours concernant le préfabriqué. Une réhabilitation de ce préfabriqué en préau ou en SAS couvert pourrait être envisagée.

Mr le Maire, explique que les contrats électriques ont été renégociés et bloqués pour 3 ans. Ainsi la commune se trouve dans une position plutôt confortable au regard de la situation énergétique actuelle. Cependant, il demande un effort collectif pour ne pas gaspiller et donc faire des économies. Les éclairages publics vont être réduits avec une coupure de 22h15 à 6h15 ce qui devrait permettre une économie de 100 000€. Il s'engage à ne pas baisser les températures des lieux accueillant des enfants.

La séance du conseil d'école est levée à 20h30.

Présidente du Conseil d'école

Mme Nogarède Céline



Secrétaire du Conseil d'école

Mme Potiez Coralie